



Allocution de la rectrice Murielle Laberge
à l'occasion de la

Conférence de presse Fabrique juridique

le jeudi 4 septembre 2025, à 11 h
Tribunal-école du Pavillon Alexandre-Taché
Campus de Gatineau

La version prononcée fait foi

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec une immense fierté que je vous souhaite la bienvenue aujourd'hui, au nom de l'Université du Québec en Outaouais.

Nous sommes réunis pour souligner un moment marquant : l'ouverture officielle de la Fabrique juridique de l'UQO. Cette nouvelle clinique juridique, pilotée par notre Département de droit, incarne parfaitement notre mission universitaire : former, innover et contribuer au mieux-être de notre communauté.

La Fabrique juridique se veut un lieu d'apprentissage concret et d'engagement social. Elle permettra à nos étudiantes et étudiants en droit de développer leurs compétences en étant directement au service de la collectivité. Mais surtout, elle offrira des services gratuits et essentiels à la population de l'Outaouais, qui fait face à des enjeux criants en matière d'accès à la justice.

Nous savons toutes et tous que la crise du logement touche durement notre région. En ce sens, la Fabrique juridique apporte une réponse concrète et nécessaire. Elle témoigne, une fois de plus, de l'ancrage solide de l'UQO dans son milieu et de notre volonté de soutenir les citoyennes et citoyens de l'Outaouais dans leurs besoins réels.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe professorale, étudiante et administrative du Département de droit, qui ont contribué à rendre ce projet possible. Grâce à votre travail et à votre dévouement, nous ouvrons aujourd'hui une porte vers plus d'équité, plus de solidarité et plus d'espoir.

C'est donc avec enthousiasme que je déclare officiellement lancée la Fabrique juridique de l'UQO.

Merci et bonne conférence de presse.